

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	44 (1987)
Heft:	4
Artikel:	Dix ans de judo dans le cadre du mouvement J+S
Autor:	Mark, Armin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-998602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dix ans de judo dans le cadre du mouvement J+S

Armin Mark, chef de la formation au sein de l'ASJ
Traduction: Evelyne Carrel

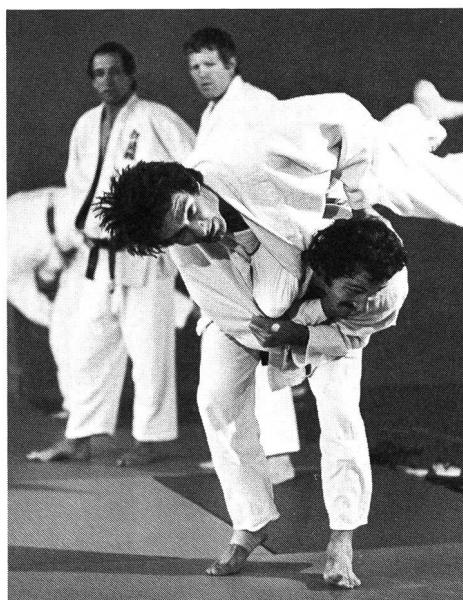


Historique

Dès la création de J+S en 1972, l'auteur du présent texte recevait le mandat d'effectuer tous les travaux préparatoires nécessaires et de trouver les meilleurs collaborateurs possibles pour faciliter l'admission du judo – sur la liste d'attente à l'époque – au sein du mouvement J+S.

En 1977 déjà

Le 24 décembre 1976, l'EFGS Macolin communiquait à l'ASJ une nouvelle que seuls quelques optimistes avaient osé espérer: l'entrée du judo dans la grande famille des branches sportives J+S en 1977 déjà! Cette intégration a été le fruit des efforts intenses consentis par l'ASJ (premier manuel du moniteur, etc.). La Commission de branche sportive parvint à s'assurer la collaboration de personnalités éminentes de l'ASJ: Hans Hartmann (président d'honneur), René Mathys, Walter Graf et Ernesto Hauri (qui devinrent, par la suite, présidents de l'association). En chargeant Max Etter d'assurer la responsabilité de la branche sportive (il en est toujours le chef), c'est un ancien membre de la commission chargée de la formation qu'on remettait «dans le coup». Après l'introduction du judo dans J+S, le manuel du moniteur, disponible à l'état de manuscrit, dut être achevé et les programmes de formation élaborés en vue des cours de moniteurs. Les premiers furent organisés en 1978 (35 entraîneurs/maîtres de judo de l'ASJ y obtinrent d'abord le grade de moniteur J+S, puis d'experts-conseillers).



Cours d'introduction 1978: Max Etter (à dr.) exécute une projection.

Phase d'introduction (1979 à 1982)

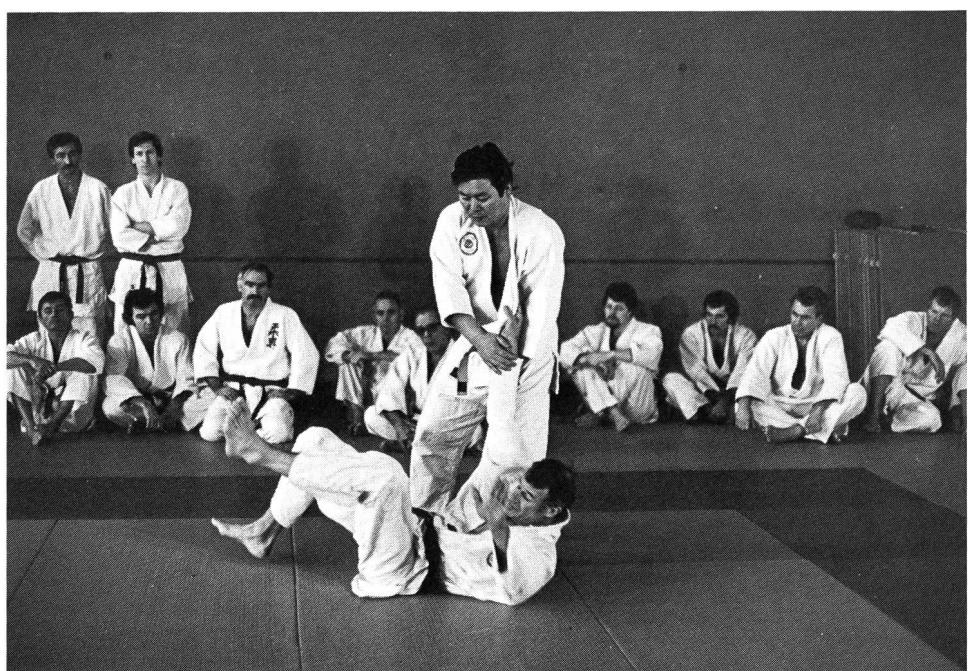
Tous les participants à la formation J+S (même ceux du «premier tour») durent donner des cours de branche sportive à des jeunes pour accéder au degré supérieur.

De 1979 à 1982, des cours de formation furent organisés au moins une fois dans chaque «degré» (du cours d'introduction

les «cadres» reconnus par les deux institutions travaillent à partir des mêmes documents.

Le ju-jitsu dès 1987

A l'occasion du dixième anniversaire de notre appartenance à J+S, nous avons réussi à incorporer le ju-jitsu à la branche sportive, ce qui nous permet de souligner



Maître Mikami enseignant, ici, dans un cours de formation J+S.

au cours d'experts); la participation des jeunes aux cours de branche sportive connaît, elle aussi, une constante augmentation.

Consolidation à partir de 1983

L'information systématique faite au sujet de J+S porta ses fruits: en 1978, on enregistrait 6955 unités d'entraînement; l'an dernier (1986), ce chiffre dépassait 128000. Parallèlement, les indemnités versées aux moniteurs J+S passèrent de 14700 fr. à 244000 fr. Il convient enfin de ne pas sous-estimer l'importance d'autres prestations, telles que la formation et le perfectionnement gratuits des moniteurs, la production de documents didactiques, l'affranchissement à forfait, etc. Notre fichier recense actuellement plus de 1100 moniteurs. La plupart des quelque 80 membres des cadres (responsables de la formation, conseillers, experts) sont également des maîtres de judo diplômés de l'ASJ. Nous pouvons être fiers de la formation coordonnée (J+S/ASJ):

les traits communs à ces deux disciplines budo. Nous poursuivons l'objectif de travailler ensemble et de tirer profit des connaissances acquises de part et d'autre. Une fois encore, nous devons cette intégration aux prestations consenties par l'association (prise en charge des frais d'élaboration d'une documentation en trois langues) et au travail intense de quelques «fonctionnaires».

Conclusion

A l'heure actuelle, il n'est plus possible de parler d'encouragement de la jeunesse et de formation des entraîneurs/moniteurs sans évoquer J+S. C'est sous l'impulsion de ce mouvement que la formation s'est développée massivement et qu'elle est devenue une évidence pour les clubs et les écoles de judo.

Si nous reconnaissions le rôle capital joué par J+S dans le judo, il nous reste toutefois un long chemin à parcourir, encore, pour appliquer pleinement les principes directeurs qui animent cette institution. ■